

Le Portrait



Marie-France ALBET

Mariée, mère de 4 enfants, Marie-France vient de rejoindre le Parti Communiste Français.

Arrêt sur cette femme généreuse porteuse de valeurs humanistes

Varoise de naissance, brestoise depuis ses 7 ans, Marie-France n'a guère cessé de jongler, dans sa carrière professionnelle, avec la précarité. Dès 1973 - Marie-France a 16 ans et vient de quitter l'école - elle enchaîne une série de boulots dans l'hôtellerie, les usines, le commerce, avant de décrocher en 1991, un contrat emploi solidarité dans les écoles. Puis dès 1992, elle obtient son premier remplacement en tant qu'adjointe technique à l'école de la Pointe. Vingt ans après, Marie-France est devenue fonctionnaire territoriale, toujours à la Pointe, mais a dû attendre 13 ans pour obtenir une titularisation à 100 % de son poste.

La précarité donc, elle connaît ... Rien de surprenant dès lors de la voir adhérer très vite à la CGT, au sein de laquelle elle milite activement : déléguée du personnel à Brest Métropole Océane depuis 12 ans et responsable de la commission de Suivi Formation à l'Union Locale CGT. A 53 ans, celle qui s'épanouit au quotidien parmi les enfants, est amenée aussi, dans le cadre de ses activités syndicales, à les élargir au social, compte tenu du contexte actuel de crise et des souffrances vécues. Une motivation et une détermination de plus pour la généreuse Marie-France !

Dès son plus jeune âge, Marie-France, « garçon manqué » d'une famille de cinq filles, a l'esprit rebelle. Proche de son grand-père - chaudronnier à l'Arsenal de Brest, et qui fut résistant et prisonnier de guerre - elle entretient avec lui de grandes discussions autour des valeurs humanistes. Dès 18 ans, elle se rapproche du Parti Communiste, se retrouvant notamment dans ses luttes contre le racisme, le capitalisme, et aussi dans son représentant de l'époque, au fort charisme : Georges Marchais. Mais elle ne franchira le pas qu'en janvier 2011, avec encore plus de détermination, surtout après le conflit des retraites.

Profondément de gauche, le cœur sur la main, Marie-France s'emploie activement auprès de ses enfants à leur expliquer qu'ils ne doivent pas être résignés face aux mauvais coups de Sarkozy, et à leur démontrer l'utilité d'accomplir leur devoir citoyen : voter !

Abonnement

**ECHANGES & INITIATIVES :
Abonnez-vous !**

Journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 € - Abonnement : 3,00 €

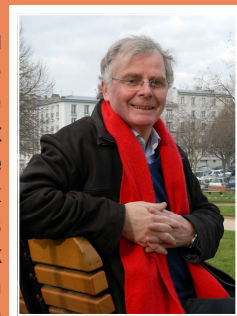
Nom, Prénom :

Adresse :

Bulletin à retourner à : Elus communistes du Pays de Brest
22 Bis rue Bruat - 29200 BREST

Billet d'Humeur ! Par Jean-Paul CAM

« Non contente d'avoir coupé les vivres au Théâtre de Morlaix, d'avoir réduit de façon drastique les subventions aux associations, la municipalité de droite de Morlaix s'est attaquée, dès l'automne 2008, au Festival des Arts de la Rue du Pays de Morlaix, en se désengageant financièrement à hauteur de 60 000 €. Couplée aux baisses conséquentes des subventions de Morlaix communauté, c'est la fin d'une manifestation gratuite, devenue au fil des ans, une composante forte du patrimoine culturel de la région.



La disparition, à l'aube de sa 25^{ème} édition, d'un tel événement festif qui met le spectacle vivant à la portée de tous les hôtes et habitants du pays de Morlaix, qui réveille l'esprit des carnivals de cette belle ville médiévale est une aberration ! Elle témoigne des conséquences de l'étranglement des collectivités territoriales voulu par le gouvernement. Toutes ces mauvaises nouvelles pour la démocratisation culturelle montrent la volonté de l'Etat de faire participer les collectivités à la réduction à marche forcée de la dépense publique.

Pourtant, la richesse et la vitalité de la vie culturelle sont devenues des composantes essentielles de l'identité morlaisienne, lui permettant de rendre le territoire attractif pour les jeunes, de créer du lien social à travers des événements festifs.

Ce manque de soutien des collectivités locales au rapprochement entre le citoyen et la création artistique audacieuse et originale traduit un recul bien regrettable des politiques publiques de la culture. »

Hommage à Guy LIZIAR

Guy Liziar, né à Quimerc'h le 27 février 1937, nous a quittés le 14 novembre dernier. Nous tenons à saluer le parcours de notre ami et camarade.



Guy entre en 1956, comme maître internat au C.E.T de Pont de Buis, et retrouve le Lycée de Brest en 1957, comme pion, dans les baraques de la rue Jules Lesven où il fera la connaissance de Claude Stéphan, pion et militant de la Jeunesse Communiste. Cette rencontre et la lutte contre la guerre d'Algérie l'amènent tout naturellement à son engagement politique, aux JC d'abord et au PCF ensuite.

Dès 1957, Guy, Claude et leurs camarades se lancent dans la création d'un centre de vacances au château du Guilvinec mis à disposition par la municipalité communiste de l'époque dirigée par Marc Scouarnec puis Jean Le Brun. En 1964, dans le cadre de Loisirs et Vacances de la Jeunesse créé par le mouvement des JC, un centre nautique d'été est monté à Esquibien qui reçoit des jeunes issus de milieux populaires. Dans le même temps, Guy crée le Centre Nautique du Relecq Kerhuon. Dès la fin de son service militaire, il est nommé instituteur, affecté à Brest, puis en 1969, à l'école Jules Ferry au Relecq Kerhuon, où il enseignera jusqu'en 1992, date de son départ en retraite. Toujours engagé dans le tourisme social avec la volonté de permettre l'accès aux loisirs et aux vacances pour les familles modestes, Guy organise des séjours à la neige, dès 1975. Le succès de cette initiative l'amène à créer l'association TVL en 1976, puis AVEL en 1990.

Sa vie politique publique commence en 1968, où il est candidat du PCF aux législatives. Le point d'orgue est atteint en 1977 : Guy est élu maire du Relecq Kerhuon, à la tête d'une liste d'Union de la Gauche. Parallèlement, il occupe la responsabilité de Vice Président de la CUB en charge de l'eau, de l'assainissement et de la collecte des déchets. Réélu conseiller municipal de 1983 à 2008, nommé Maire Honoraire de la commune le 29 juin 2004, Guy compte à son actif 31 années de bons et loyaux services à sa commune, tout en continuant à présider AVEL.

Telle fut sa vie de militant inlassable, d'humaniste généreux, sachant convaincre ses partenaires, transmettre son enthousiasme et communiquer son dynamisme par delà les clivages politiques.

Rédaction, Administration, Publicité :
Groupe des Elus Communistes
du Pays de Brest
22 bis rue Bruat - 29200 BREST
Tél : 02.98.43.05.41 - Fax : 02.98.44.38.84
E-Mail : elus-communistes@org-brest.fr
Directeur de la Publication :
Maxime PAUL
IMPRIMERIE - SERIGRAPHIE CERID
31 rue Frédéric Chopin - BP 52532 - 29225 BREST CEDEX 2
Périodicité : journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 €
Abonnement : 3,00 €

JANVIER / FEVRIER 2011

Numéro 65



Vendredi 28 janvier 2011 : à l'initiative de l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains du Finistère, une délégation d'élus-e-s communistes et progressistes a été reçue à la sous-préfecture de Brest. L'occasion d'exprimer leur inquiétude et mécontentement face à l'étranglement financier des collectivités locales orchestré par le gouvernement et présenter leurs exigences de ressources nouvelles pour les services publics locaux.

Echanges & Initiatives

Journal d'information édité par les élus communistes du Pays de Brest

N° C.P.P.A.P : 1210 P 11338 - N° I.S.S.N : 1297-790X

Dispensé de timbrage

BREST CTC

Echanges & Initiatives

22 bis rue Bruat
29200 - BREST



DEPOSÉE LE 24/02/2011

Sommaire

Page 1 :

- Photo : initiative ADECR 29
- Edito : Jean-Michel LE LORC'H

Pages 2 - 3 :

- Du côté des conseils ...
- Dossier : Eau & Assainissement
- L'interview : Gaëlle ABILY

Page 4 :

- Portrait : Marie-France ALBET
- Billet d'Humeur : Jean-Paul CAM
- Hommage à Guy LIZIAR

Edito

Jean-Michel
LE LORC'H



Conseiller municipal
de la Ville de Brest

Conseiller
communautaire

Lorsqu'on leur demande s'ils souhaitent que les Français se révoltent, 58 % des personnes interrogées répondent « oui ». Une envie fondée sur des aspirations et des exaspérations concrètes : l'emploi, le coût de la santé, le pouvoir d'achat, les inégalités sociales, mais aussi des inquiétudes sur l'avenir et des colères avec la multiplication des affaires et des collusions entre pouvoir, argent et dictatures ...

La révolte bout, la marmite de la colère est au bord de l'explosion ! Le pays souffre et ne supporte plus l'arrogance et l'autoritarisme du pouvoir en place. N'oublions pas ce qu'il a fait sur les retraites ! La question est maintenant de savoir si le pays est capable de porter sa colère jusqu'au pouvoir. Aujourd'hui, tout est fait pour le priver de cette

victoire et anesthésier son très profond désir de changement. C'est à cela qu'il faut s'attaquer en construisant un espoir politique à la hauteur de cette colère, et en l'imposant.

Aussi, encourageons toutes les résistances et mobilisations, et rendons la parole et la confiance aux citoyens, en faisant du Front de Gauche l'espace de la construction du projet politique collectif auquel les Français aspirent.

Les élus communistes et du Front de Gauche continueront de se battre pour que rien ne se décide sans la consultation des habitants, des salariés, des jeunes, des forces vives et associatives. Vous pouvez compter sur eux pour soutenir vos luttes et vos aspirations à plus de justice !

Du côté des conseils ...

Les conseils communautaire et municipal de ce début d'année 2011 ont notamment été consacrés au vote des budgets. Extraits des interventions des élus communistes.

Conseil BMO du 28 janvier 2011 - Jean-Michel LE LORC'H

« Le gouvernement nous accuse, nous, collectivités, d'être responsables des déficits publics et nous impose un plan d'austérité. Le gel des dotations imposé par la nouvelle loi de finances et l'incertitude du périmètre budgétaire des nouvelles ressources découlant de la suppression de la taxe professionnelle nous mettent ainsi en grande difficulté pour équilibrer nos budgets. [...]



Le pire à nos yeux, serait de ne rien dire, de ne rien tenter pour sortir de cette austérité. Aussi, pour dénoncer l'étranglement des collectivités locales et faire entendre nos exigences d'autres solutions, l'Association Nationale des Elus Communistes et Républicains a lancé en ce début d'année, une grande mobilisation sur les finances locales et la défense du service public territorial. [...]

Cette initiative a également été relayée localement. Ainsi, ce midi même, une délégation d'élus communistes et progressistes, sous l'égide de l'ADECRA du Finistère, a été reçue en audience à la sous-préfecture. Nous avons exprimé notre inquiétude et mécontentement face à l'étranglement financier des collectivités locales orchestré par le gouvernement et porté nos exigences de ressources nouvelles pour les services publics locaux. Les moyens financiers existent pour assurer des services publics de qualité pour tous, mais pour peu que la finance soit utilisée pour des dépenses utiles plutôt que vers la spéculation. [...]

Conseil municipal du 1^{er} Février 2011 - Gaëlle ABILY



« Ce budget intervient dans un contexte qui, malgré des perspectives d'évolution de nos recettes fiscales plus favorables, sera marqué une nouvelle fois par une diminution de 1,2 % des concours financiers de l'Etat. Grâce à une maîtrise de la masse salariale et un effort conséquent des élus et services, notre budget de fonctionnement reste stable et permet un maintien des taux d'imposition des ménages, avec une qualité de service rendue préservée et une programmation d'investissement réajustée à hauteur de nos capacités financières. [...]

Pour autant, la cure d'austérité voulue par le gouvernement va s'amplifier avec des répercussions inévitables pour les citoyens et nos budgets locaux. Devant les urgences sociales qui frappent à nos portes, devant l'avalanche de mauvais coups du gouvernement, le leitmotiv pour les élus communistes et citoyens que nous sommes, est de rassembler, riposter, proposer et conquérir. [...]

Aussi, la mise en œuvre d'une réforme fiscale corrigeant les inégalités sociales est nécessaire. Le système fiscal doit peser moins sur la consommation des ménages, et faire contribuer les actifs financiers des entreprises. La taxe d'habitation et la taxe foncière doivent également tenir compte des revenus des ménages. Seule une remise à plat des financements permettrait plus de justice dans les impôts et plus de moyens pour fournir les services publics indispensables à la garantie des droits humains les plus essentiels. »

Dossier : Eau & Assainissement

La gestion publique de l'eau doit permettre une baisse du prix dès 2012

La fin de 25 ans d'affermage

En 1987, la droite offrait pour 25 ans la gestion des services de l'eau et de l'assainissement à une entreprise privée. Alors que l'eau devrait être considérée comme bien commun de l'humanité, elle est à ce jour surtout considérée comme une marchandise soumise aux lois du marché. Aussi, lors des élections municipales en mars 2008, la gauche, le parti communiste notamment, affirmaient que la gestion de tels services devait être sous maîtrise publique.

La création de la SPL « Eau du Ponant »

Promesse tenue avec la décision de BMO, le 22 octobre 2010, de créer une Société Publique Locale, dénommée Eau du Ponant, ayant pour objet la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif à partir du 1^{er} avril 2012. Ce nouvel outil de gestion publique a été proposé notamment par les parlementaires communistes. Deux autres choix de gestion publique étaient possibles : une régie (sous forme d'établissement industriel et commercial) communautaire ou adossé à un syndicat intercommunal.

L'eau que Brest consomme n'est pas produite à Brest. Le programme municipal prévoyait donc que la prise de décision s'inscrive dans une logique de gouvernance du territoire. Là encore, promesse tenue. Cet outil, au capital détenu à 100 % par des collectivités publiques, présente l'intérêt d'une coopération territoriale entre BMO et ses territoires voisins : SIVU de Landerneau, syndicat intercommunal de Kermorvan de Kersauzon, syndicat du Chenal du Four, parties prenantes de cette belle ambition, chacun conservant son autonomie décisionnelle. Un véritable outil de solidarité entre les territoires. Avec une régie communautaire, cette solidarité territoriale n'aurait pas été possible. Avec une régie intercommunale, c'était le transfert de la compétence vers une structure éloignée des citoyens. Le choix d'Eau du Ponant n'est donc pas fait en opposition à la régie mais parce que c'était la solution de gestion publique la plus adaptée au contexte local.

Le principe d'une délégation de service public à la SPL

Le conseil communautaire du 10 décembre 2010 a procédé au choix du nouveau mode de gestion du service de l'eau et de l'assainissement : une délégation de service public, à Eau du Ponant, sous la forme d'un contrat de concession (c'est-à-dire la gestion du service et la programmation des investissements) d'une durée de 99 ans, à compter du 1^{er} avril 2012. Ainsi, c'est une maîtrise complète du service qui va être assurée grâce à l'exercice par BMO, autorité organisatrice, d'un contrôle analogue sur la SPL à celui que la collectivité effectuerait sur une régie (la loi le rend obligatoire) et ce, pour l'ensemble des paramètres du service : qualité de l'eau, tarifs, relations avec l'utilisateur.

La SPL joue le rôle d'opérateur interne dans le cadre d'un partenariat public-public. La SPL va passer des marchés, en appliquant les règles de l'ordonnance du 6/6/2005 qui reprend l'esprit du code des marchés publics. Régie par le code du commerce, avec du personnel de droit privé (comme dans une régie type Eau de Paris) et une comptabilité privée, cette structure reste toutefois très contrôlée, par la préfecture, le commissaire aux comptes et la chambre régionale des comptes.

La gestion des usines sera sous-traitée pour une durée de 6 ans mais dénonçable au bout de 3 ans si le prestataire ne donne pas satisfaction. Ceci

va permettre de se réapproprier les compétences sur les activités de relations aux usagers, de facturation, ainsi que l'exploitation des 3 500 kms de réseaux, notamment l'astreinte. A l'issue de ces contrats de sous-traitance, sur lesquels la puissance publique aura beaucoup plus de pouvoir que dans les contrats d'affermage précédents, une évaluation sera faite pour permettre aux élus de décider de l'opportunité de reprendre en direct la gestion des usines.

Ce serait une première car jusqu'à présent, seules l'armée américaine, lors de la première guerre mondiale, puis ensuite l'entreprise qui détient le contrat actuel ont géré les usines de Brest. Les grincheux affirment que sous-traiter cette activité c'est faire d'Eau du Ponant une « coquille vide », c'est plutôt méprisant pour les 150 personnes qui vont intégrer cette entreprise publique en 2012. Ainsi, Eau du Ponant aura moins d'activités sous-traitées que beaucoup de grandes régies d'eau françaises qui nous sont souvent montrées en exemple.



Maxime PAUL
Vice-Président BMO
en charge de l'eau &
de l'assainissement

Brest exemplaire en transparence, information et concertation

Ce retour en gestion publique se nourrit de l'ensemble du travail fait depuis 2008 : adhésion de BMO à Aqua Publica Europea qui regroupe des collectivités et entreprises publiques en Europe faisant la promotion de l'eau en gestion publique ; travail d'expertise interne avec la commande d'un audit ; échanges d'expériences avec des collectivités en gestion publique. Là encore, contrat rempli au regard des promesses électorales.

Un travail mené dans la transparence et la concertation par un dialogue avec la population. Ainsi dès 2008, ont été organisés : des visites d'usines pour les élus, les membres des conseils consultatifs de quartier, les associations ; une réunion publique dans chaque commune de l'agglomération, à l'automne 2009 ; des débats thématiques de février à juin 2010.

Une refonte complète de la politique eau & assainissement

Cette première étape en appelle d'autres dans les mois à venir, l'enjeu étant la refonte entière de la politique eau et assainissement de la collectivité, le mode de gestion étant un moyen d'y parvenir.

Pour cela, la concertation avec les usagers va se poursuivre, sous diverses formes : une exposition dans les mairies de la communauté urbaine destinée à expliquer le nouveau mode de gestion publique. Au printemps, des débats publics seront menés par la collectivité sur la nouvelle tarification du service, l'idée étant d'inclure dans la facturation des critères environnementaux et sociaux. **Les élus communistes prennent aujourd'hui l'engagement de se battre pour une baisse du prix de l'eau pour les ménages.** Plus tard, des débats seront menés par Eau du Ponant avec les associations et les usagers sur la qualité du service.

Au-delà du dossier brestois, les communistes gardent l'ambition de créer un grand service public national de l'eau, passant notamment par la nationalisation des entreprises privées. Eau du Ponant est une étape dans ce processus. Des partenariats publics comme celui d'un groupement de commande pour l'achat des compteurs d'eau avec Nantes (dont le vice-président est communiste) en est une autre. Le réseau Aqua Publica Europea, qui regroupe des régies comme Paris ou Grenoble, est également un outil permettant l'émergence d'un pôle public de l'eau.

L'interview



GAËLLE ABILY

Adjointe au Maire de Brest à la culture, Gaëlle évoque pour nous la création au 1^{er} janvier 2011 de la toute nouvelle « Ecole Supérieure Européenne d'Art de Bretagne ».

Pourquoi la création d'une école supérieure régionale d'art ?

Jusqu'à présent, les écoles supérieures d'Arts de Brest, Lorient, Quimper et Rennes, délivraient un enseignement validé par des diplômes nationaux dispensés par le ministère de la Culture. Or le processus d'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur qui s'applique à ces écoles, leur impose de pouvoir délivrer des diplômes nationaux de niveau Licence, Master, Doctorat (LMD). Une modification de leur mode de gestion était donc nécessaire.

D'où la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) ?

Notre volonté, dès le départ, a été de porter un projet de service public régional de l'enseignement artistique en Bretagne, fédérant les quatre sites bretons. Cet EPCC traduit le choix de la coopération plutôt que celui de la mise en concurrence des territoires à l'échelle européenne et française. Il démontre notre dynamisme à se mobiliser face à une réforme qui remettait en cause notre réseau d'écoles supérieures d'art de Bretagne. Ainsi, ce sont près de 900 étudiants qui vont bénéficier d'une offre de formation complète, diverse et de qualité. Le service public de l'enseignement artistique s'en trouve ainsi grand.

L'aboutissement d'une vision commune partagée ?

Afin d'adapter le réseau des écoles supérieures d'art de Bretagne, l'Etat, les villes de Brest, Lorient, Quimper et Rennes et la région Bretagne se sont rapprochés dès l'automne 2008, engageant une démarche concertée pour structurer ce réseau en EPCC. C'est le fruit d'un travail long et déterminé qui permet d'aboutir à la création de cette nouvelle école « multi-sites », dont le siège est à Rennes.

Quels sont les enjeux d'un tel rapprochement ?

Construit sur la base d'un projet commun qui poursuit la coopération déjà existante entre les quatre écoles, cet établissement public permet d'accroître les dimensions « recherche-enseignement supérieur » et « développement européen et international ».